

# WORLD TRADE ORGANIZATION

---

French only

**Supporting Tables Relating to Commitments on Agricultural Products  
in Part IV of the Schedules**

This document contains supporting material relating to commitments on agricultural products contained in Schedule XLVIII - Benin.

---

Français seulement

**Tableaux explicatifs concernant les engagements relatifs aux  
produits agricoles repris dans la Partie IV des Listes**

Le présent document contient les données explicatives concernant les engagements relatifs aux produits agricoles inscrits dans la Liste XLVIII - Bénin.

---

Solamente francés

**Cuadros justificantes relativos a los compromisos sobre productos  
agropecuarios consignados en la Parte IV de las Listas**

En el presente documento figura la documentación justificante relativa a los compromisos sobre productos agropecuarios consignados en la Lista XLVIII - Benin.

### Soutien Interne

Le seul soutien interne qu'accorde l'Etat béninois à l'agriculture est un soutien technique destiné à aider le monde paysan à améliorer ses techniques de production et sa productivité.

Cette assistance technique de l'Etat s'exerce par le truchement des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER).

Le CARDER est un Etablissement Public. Il est l'organisateur décentralisé du Ministère chargé du Développement Rural, au niveau du Département (le Bénin compte six Départements: Atlantique, Atacora, Borgou, Mono, Oueme, Zou).

Dans le cadre de l'exercice de sa mission, le CARDER est chargé:

- de l'appui technique aux paysans et à leurs organisations visant à aider les paysans à améliorer leur productivité, et à leur permettre d'accéder aux biens et services nécessaires pour atteindre leurs objectifs de production et en assurer la valorisation;
- de façon exclusive, des activités de service public qui sont essentiellement d'orientation, d'appui, de suivi et de coordination des actions de développement, de préservation des Ressources Naturelles, de contrôle réglementaire et technique et d'organisation des campagnes d'intérêt général;
- de transfert des connaissances techniques aux paysans et de la façon de leur utiliser. Ceci inclut la programmation de ce transfert, sa mise en oeuvre et la gestion des systèmes s'y rapportant;
- de la Recherche-Développement en organisant les rencontres entre chercheurs, vulgarisateurs et producteurs pour améliorer ensemble les techniques de production et de préservation des Ressources Naturelles;
- d'apporter son assistance technique aux paysans et à leurs groupements dans les études de projets d'équipement rural, d'aménagements agricoles et hydrauliques et dans la réalisation des travaux;
- de procéder au contrôle technique des travaux et ouvrages;
- de déterminer et d'organiser les moyens de lutte contre les fléaux touchant les animaux et les végétaux en faisant appel aux Agents publics et privés spécialisés du Département;
- d'organiser l'inspection des denrées alimentaires d'origine animale et contrôler les facteurs de productions végétales et animales (plantes, semences, produits phytosanitaires, aliments de bétail, produits vétérinaires, etc.).

### Concurrence à l'exportation

Le Bénin n'accorde aucune subvention à l'exportation.